

**COMPOSITION : « LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE MONDIALE DEPUIS 1975 »**

[ACCROCHE] L'année 2018 est marquée par des tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses principaux concurrents, la Chine essentiellement. En juillet, Pékin saisit l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour contester les taxes que Donald Trump a imposées sur les importations chinoises aux Etats-Unis. Ce conflit témoigne à la fois de l'existence d'une « gouvernance économique mondiale » (recours à l'OMC), et d'une tendance des états au « repli sur soi » économique et à la domination de quelques grandes puissances.

[DEFINITION DU SUJET] La « gouvernance » est un processus de décision qui associe des acteurs divers, à différentes échelles, sans être forcément officiel ou institutionnel. Appliqué à l'économie, on parle de « gouvernance économique mondiale » : il s'agit de la mise en place, par des acteurs divers, d'un système de règles économiques, financières et monétaires dans l'intérêt général, dépassant celui des seuls Etats. Ce concept s'est imposé pendant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'une prise de conscience a eu lieu : l'essor de régimes totalitaires et la marche à la guerre ont été favorisés par la crise économique de 1929. Né donc le désir d'assurer l'ordre économique pour garantir la paix. Le premier système de gouvernance économique mondiale est mis en place en 1944, à la conférence de Bretton Woods. Dominé par les Etats-Unis, il prévoyait : le libre-échange, un système monétaire stable (le *Gold Exchange Standard* dans lequel seul le dollar est convertible en or et les autres monnaies sont indexées sur le dollar), et la création d'institutions internationales sous l'égide de l'ONU, pour garantir le système (FMI, BIRD et GATT, un accord signé en 1947 sur les tarifs douaniers pour favoriser le libre-échange). Cette première forme de gouvernance économique mondiale, dominée par les Etats-Unis, est néanmoins remise en cause par les rythmes économiques (nouvelles crises dans les années 1970, etc.), et par de nouveaux acteurs (puissances émergentes, etc.). C'est pourquoi la gouvernance économique mondiale a dû s'ajuster à de nombreuses reprises : ainsi 1975 a marqué sa première grande redéfinition, les Etats-Unis perdant leur mainmise hégémonique sur l'économie mondiale par la création du G6 (rapidement devenu G7).

[PROBLEMATIQUE] Comment la gouvernance économique mondiale s'est-elle adaptée, depuis 1975, aux crises économiques et aux défis de la mondialisation ?

[ANNONCE DU PLAN] Après avoir montré que dans les années 1970, la gouvernance mondiale se réoriente vers davantage de libéralisme pour répondre aux crises, nous verrons qu'après la fin de la Guerre froide elle est marquée par un plus grand multilatéralisme, de même que fragilisée par des critiques de plus en plus virulentes.

[I/ LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE MONDIALE FACE AUX CRISES (1975-1991)] La première forme de gouvernance économique mondiale subit de plein fouet les crises des années 1970, et de réoriente pour y faire face.

[A - Les difficultés du système de Bretton Woods] En effet les Etats-Unis, pour financer la guerre du Vietnam et la course à l'espace, ont épuisé leurs stocks d'or et ont émis des grandes quantités de dollars : le dollar perd donc une grande part de sa valeur du fait de l'indexation du dollar sur l'or, et les prix augmentent partout dans le monde puisque les autres monnaies sont indexées sur le dollar. En 1971, en conséquence, le président américain Robert Nixon décide unilatéralement de mettre fin au *Gold Exchange Standard* : le cours des monnaies devient flottant, et toutes les monnaies sont davantage soumises aux fluctuations rapides du dollar, ce qui perturbe le commerce mondial. En réaction, en 1976, par les « accords de la Jamaïque », pour rendre aux Etats leur indépendance monétaire vis-à-vis des Etats-Unis, il est décidé que la valeur des monnaies n'est plus indexée sur le dollar mais sur l'offre et la demande : l'instabilité monétaire en est accrue. Dans ce contexte, les institutions comme le FMI ne sont pas capables de ramener de la stabilité, ce qui marque l'échec d'une gouvernance vraiment mondiale : les Etats-Unis, en tant que première puissance mondiale, déterminent toujours par leur contrôle du dollar une bonne part de l'économie mondiale. A cela se rajoute, en 1973 et 1979, les « chocs pétroliers » et leurs conséquences : les pays producteurs de pétrole (OPEP) augmentent brutalement le prix du pétrole, matière première essentielle, d'où une inflation, une récession économique et une hausse du chômage dans les pays industrialisés. Enfin, alors que le système de Bretton Woods était censé garantir le développement partout dans le monde (avec la BIRD, Banque mondiale pour la reconstruction et le développement), les pays pauvres, déjà fragiles, sont rapidement surendettés à cause des chocs pétroliers et des variations brutales du dollar : ces états, souvent décolonisés, ne peuvent plus rembourser ce qu'ils ont emprunté auprès du FMI et de la Banque mondiale pour se développer. A leurs yeux, le « système de Bretton Woods » est au bénéfice exclusif des pays du « Nord » : ils militent pour un nouvel ordre économique mondial, un rééquilibrage Nord-Sud. Le milieu des années 1970 marque donc l'échec de la première forme de gouvernance économique mondiale, fondée sur la coopération des états, des règles internationales parfois strictes (règles monétaires par exemple), et la domination des Etats-Unis.

[B - La libéralisation comme réponse aux crises] Face aux crises qui frappent les pays industrialisés, ceux-ci choisissent d'accélérer les mesures de libre-échange. Ils sont influencés par le « néolibéralisme », idéologie prônant un recul de l'intervention de l'Etat dans l'économie et une déréglementation en faveur des acteurs privés. C'est ainsi qu'en 1975 est créé le « Groupe des six » ou G6, à Rambouillet (France), à l'initiative du président Valéry Giscard D'Estaing. Il regroupe les Etats-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la France, la RFA et l'Italie, soit les pays les plus industrialisés. C'est un tournant qui marque la fin d'une économie mondiale

uniquement dirigée par les Etats-Unis. En 1976, ce G6 vient le G7 (arrivée du Canada). Il ne s'agit pas d'une institution internationale officielle mais d'un forum (un espace d'échanges informels) qui décide immédiatement de favoriser le libre-échange. Ainsi dans les années 1980, les Etats-Unis (sous Reagan) et le Royaume-Uni (sous Thatcher) déploient des politiques ultra-libérales. De même on assiste aux privatisations de grandes entreprises publiques (en France dès 1986 : Paribas, TF1, etc.), à la baisse des droits de douanes et à la créations de grands ensembles régionaux de libre-échange, sur le modèle de la CEE (Mercosur 1991, ALENA. 1991, etc.). Cette politique libérale accroît le poids de nouveaux acteurs dans l'économie mondiale : les acteurs privés exercent ainsi une influence croissante (FTN, agences de notations, etc.). Les Etats abandonnant le contrôle de l'économie, cela favorise les échanges et les I.D.E. mais, revers de la médaille, cela entraîne aussi une hausse de la spéculation (activité consistant à tirer profit par anticipation de l'évolution du niveau des prix : la finance est désormais déconnectée de l'économie réelle) et des risques de krachs boursiers (comme en 1987 à Wall Street). De même, les délocalisations explosent car elles sont favorisées par cette nouvelle donne. Ce nouveau fonctionnement fait l'objet de vives critiques : les pays pauvres semblent placés à l'écart de cette nouvelle forme de gouvernance, qui privilégie l'« entre-soi » des plus grandes puissances. Le G7 est ainsi accusé d'être un club des pays les plus riches et de promouvoir un modèle libéral, sans tenir compte des intérêts des pays du Sud. Dans le même temps, les institutions internationales nées de la Seconde Guerre mondiale (comme le FMI) sont aussi critiquées : face aux dettes des pays pauvres, elles proposent leur aide en échange de la libéralisation de leur économie (comme au Maroc à partir de 1983 qui, en échange de l'aide du FMI, a occidentalisé son économie : privatisations, abandon du contrôle de l'Etat sur l'économie, etc.). Souvent, ces politiques accentuent la pauvreté sur place car les Etats, aussi forcés par le FMI et la Banque mondiale de baisser leurs dépenses, abandonnent souvent la santé, l'éducation, etc. C'est pourquoi les pays du « Groupe des 77 » (actuellement 134), né au sein de l'ONU en 1964, réclame à partir de 1974 une nouvelle forme de gouvernance libérant le Sud de la tutelle du Nord et des FTN. Enfin les crises continuent, du fait de la hausse de la spéculation et de la financiarisation de l'économie : l'accroissement de ce risque est expliqué par le schéma ci-dessous qui illustre les effets positifs et négatifs de cette évolution libérale.



[TRANSITION] Face aux crises qui perdurent dans les années 1980, aux dérives de la dérégulation financière et commerciale, et aux écarts qui se creusent entre pays riches et pays pauvres, les limites de la libéralisation de l'économie sont exposées au grand jour. Pourtant, le début des années 1990 marque le triomphe de cette idéologie, aujourd'hui de plus en plus durement attaquée.

III/ LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE MONDIALE FACE AUX DEFIS D'UN MONDE MULTIPOLAIRE (1991 - DE NOS JOURS) Avec la chute du bloc communiste au début des années 1990, le modèle libéral de gouvernance économique mondiale semble triompher.

[A - Le triomphe de la gouvernance libérale (années 1990)] En 1991, le contexte économique mondial change profondément. Avant, la gouvernance (sur le mode libéral) ne pouvait pas être pleinement mondiale puisque de nombreux états avaient un fonctionnement économique communiste. Avec l'explosion du bloc soviétique, le modèle libéral n'a plus face à lui de contre-modèle. Dans le même temps commence à se dessiner un monde multipolaire, avec l'émergence de nouvelles grandes puissances économiques, les BRICS (terme utilisé pour la première fois en 2001). De même, avec la mise en circulation de l'€ en 2002, le dollar n'apparaît plus hégémonique : même l'équilibre monétaire mondial apparaît désormais multipolaire. En conséquence, les institutions de la gouvernance économique mondiale s'adaptent pour refléter ces deux grandes évolutions : davantage de multipolarité (le G7 devient le G8 en 1997, s'élargissant à la Russie), et triomphe du libéralisme (le GATT, simple accord parfois mis à jour, est supprimé puis remplacé en 1995 par l'OMC, véritable institution internationale destinée à renforcer le libre-échange mondial par un système de sanctions, et à l'élargir à de nouveaux domaines. En parallèles, de nouveaux acteurs s'imposent aux côtés des états et des institutions : le « *World Economic Forum* » de Davos (en Suisse) prend de l'ampleur dans les années 1990. Financé des multinationales, il consiste en une rencontre annuelle des principaux décideurs politiques et économiques du monde libéral (politiques, chefs d'entreprise de grandes FTN, journalistes, etc.). Bien

Yann Bouvier (<http://yann-bouvier.jimdo.com>)  
Lycée de Fonsorbes (2018-2019)

qu'informel (ce n'est pas un lieu de décisions mais de discussions), il est associé à l'ONU, à ses institutions, et exerce une grande influence sur le fonctionnement économique mondial et prône le libéralisme.

[B - La crise économique de 2008 et ses suites] Toutefois, durant les années 2000, le retour des crises impose une remise en question de la gouvernance par la dérégulation et le désengagement des états. Déjà, dans les années 1990 quelques crises économiques ont révélé la fragilité de la gouvernance ultra-libérale. Mais le coup de semonce éclate en 2007, avec la crise des *subprimes*. D'abord immobilière, elle démarre aux Etats-Unis : les *subprimes* sont des crédits immobiliers très intéressants mais à taux variables, dont la remontée brutale a plongé des dizaines de milliers de ménages américains dans l'impossibilité de rembourser leurs prêts. Cette crise devient ensuite bancaire (banques en faillite), boursière, puis s'étend à l'économie mondiale, qui plonge dans la récession. Cette crise des *subprimes* entraîne aussi une crise des dettes souveraines : des pays comme l'Espagne ou la Grèce, déjà très endettés avant la crise, sont frappés de plein fouet par celle-ci, car ils se retrouvent dans la quasi impossibilité de rembourser leurs dettes records (à cause de la hausse du chômage et du ralentissement de l'économie, leurs rentrées d'impôts baissent). Dans le même temps, les pays du « Sud », bien que touchés par la crise mondiale, s'en sortent mieux que les pays du « Nord » : ils portent désormais la croissance mondiale. En conséquence, plusieurs évolutions de la gouvernance économique se sont jour. D'abord la montée en puissance des pays émergents : plusieurs pays émergents accèdent au « club » des grandes puissances économiques en 2008 quand a lieu la première réunion du G20 (réunion des grandes puissances économiques du Nord et du Sud) qui prend le pas sur le G8 et devient une véritable institution de la gouvernance économique mondiale. Pour peser encore davantage et faire pression sur les pays industrialisés, les pays émergents, faisant pourtant déjà partie du G20, créent en 2009 un sommet concurrent au G8, les BRICS (auparavant un simple acronyme). De même le poids des pays émergents au FMI est renforcé. Enfin, un désir d'un retour à davantage de régulation se fait jour : sans abandonner le libéralisme, de nombreux états souhaitent une redéfinition des institutions internationales pour ramener de la régulation dans l'économie mondiale : développement de la lutte contre les paradis fiscaux et la corruption par le FMI, etc. Néanmoins les résultats de cette politique sont limités, car ces pratiques perdurent et les acteurs privés demeurent dans l'ensemble assez libres de leurs actions.

[C - Une gouvernance mondiale de plus en plus fragilisée ?] Plus récemment, la gouvernance économique mondiale telle qu'elle s'exerce depuis 1975 apparaît de plus en plus fragilisée. Ainsi, dans les années 2010, l'OMC peine à faire progresser le libre-échange, car dans un contexte de crise, les états se replient sur leurs propres intérêts, de plus en plus divergents. Par exemple, en 2017, un cycle de négociation multilatéral sur l'agriculture échoue. Désormais, la gouvernance mondiale semble céder le pas à une gouvernance plus restreinte : renforcement des organisations régionales (UE, Mercosur, etc.), et négociations bilatérales (en 2016 est signé l'accord commercial CETA, entre l'U.E. et le Canada, destiné à favoriser les échanges entre ces deux pôles). Plus récemment encore se dessine une montée des protectionnismes : depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, les Etats-Unis multiplient ainsi les mesures de défense de leur économie, au détriment du libre-échange (importations chinoises taxées à 25% en 2018, etc.). Les « guerres commerciales » qui en découlent mettent à mal la coopération économique mondiale. Enfin, des acteurs nouveaux s'imposent et dénoncent les dérives de la mondialisation, qu'ils voient comme les conséquences de la gouvernance économique libérale. Ce sont les ONG, émanations de la société civile, comme ATTAC, fondée en France en 1998 pour obtenir une taxation sur les transactions financières dont le produit irait au développement des pays du Sud. Ces mouvements altermondialistes proposent des voies moins libérales et plus démocratiques : selon elles, la gouvernance mondiale ne l'est pas vraiment, « mondiale ». Ces ONG désirent donc davantage de régulation, et une véritable intégration des pays pauvres aux prises de décisions des institutions internationales. A partir de 2001, ces mouvements défendent leurs idées lors d'un « contre-Davos » : le « Forum social mondial ». Il est enfin exigé par une part croissante de la société civile (ONG, experts scientifiques, groupes de pression sur les réseaux sociaux, etc.) que la gouvernance mondiale soit plus écologique, pour limiter l'impact de l'économie sur l'environnement. Mais malgré quelques accords comme celui de Paris en 2015 (premier « accord universel »), les actions concrètes tardent à être prises et il n'existe pas de véritable mécanisme contraignant (sanctions financières, etc.).

[REPONSE A LA PROBLEMATIQUE - RESUME] En 1975, avec la création du G6, la gouvernance économique mondiale est dominée par les pays les plus riches de la planète et par le développement du libre-échange. Elle impose aux pays du Sud un fonctionnement économique libéral, et contribue à accroître les inégalités [I/]. Depuis les années 1990, cette gouvernance a subi des évolutions nombreuses (renforcement du poids des pays émergents, retour à davantage de régulation pour faire face aux crises, etc.). Mais elle échoue à créer une mondialisation véritablement encadrée : elle suscite des critiques de plus en plus vives sur son fonctionnement peu démocratique ou sa faible préoccupation des questions environnementales [II/]. L'affirmation un peu partout dans le monde de doctrines protectionnistes et le recours croissant aux accords régionaux semblent menacer l'existence d'une véritable coopération économique mondiale.

[OUVERTURE] Une gouvernance économique réellement mondiale reste donc à inventer, tant ce concept apparaît peu pertinent au regard de son fonctionnement depuis 1975. Les pressions récentes de la société civile pourront-elles inciter à l'émergence d'une gouvernance pleinement internationale, démocratique et durable ?

**A FAIRE** - Porter une **réflexion** tout au long de la copie, en particulier quant à la pertinence du concept de « gouvernance économique mondiale ». Bien préciser la **pluralité des acteurs** qu'elle met en jeu, ainsi que les tensions qui existent entre eux. Mettre en lumière les **évolutions de la gouvernance** mondiale (par l'exemple du GATT devenu OMC, du G6 devenu G20, etc.), et les tendances récentes : toujours donner, pour ces évolutions, des éléments d'explication. Et **rédiger de manière fluide**, en clarifiant les ponts entre les idées (mots de transition, etc.).